

L'habitat

Plus de 2 millions de logements

Une grande majorité de ménages, propriétaires d'une maison individuelle



2 090 962 logements en 2021



10,6 % de résidences secondaires en 2021



6,4 % de logements vacants en 2021



au 1er janvier 2023

1. 1

En 2021, la région compte plus de 2 millions de logements, dont seulement 6,4 % sont vacants. Il s'agit du 2^e plus faible taux régional, derrière la Corse. En moyenne, en France métropolitaine, le taux de vacance est de 8,0 %.

Dans le logement social, ce taux de vacance tombe à 1,8 %, témoignant d'une tension sur l'accès au logement social en région. En France métropolitaine aussi, le taux de vacance est bas, 2,4 %. Les régions les moins dynamiques démographiquement sont souvent celles qui connaissent des taux de vacance un peu plus élevés : Bourgogne-Franche-Comté (4,7 %), Grand Est (3,2 %).

Source: RPLS 2023

2. 2

Une très grande partie des ménages ligériens sont propriétaires de leur résidence principale : 64,1 %, 2^e rang des régions françaises, derrière la Bretagne (66,3 %).

- 3. 3
 - L'habitat individuel est largement majoritaire : 71,8 % des résidences principales sont des maisons contre une moyenne de 55,7 % en France métropolitaine.
- 4. 4
 Les résidences secondaires représentent 10,6 % des logements avec une forte concentration le long du littoral atlantique.
- 5. 5

Au 1^{er} janvier 2023, le parc locatif social représente 244 357 logements en Pays de la Loire. Les logements locatifs sociaux représentent 14,2 % de l'ensemble des logements en résidences principales, taux inférieur à la moyenne nationale de 17,5 %. Les Pays de la Loire se positionnent ainsi au 9^e rang national s'agissant de la présence des logements sociaux dans l'offre locative régionale. L'Ile-de-France est 1^{re} avec plus d'un logement loué sur 4 par les bailleurs sociaux. Le parc de la région Pays de la Loire est plus récent qu'au niveau national : son âge moyen est de 36 ans contre 41 ans en France métropolitaine.

6. 6

La présence des logements sociaux dans le parc de résidences principales est variable dans la région. Elle est notablement plus élevée dans les grandes agglomérations régionales : 26,6 % pour Angers Loire Métropole, 26,7 % pour le Mans Métropole, 21,3 % dans l'agglomération de Saint-Nazaire (Carene), et 20,8 % dans celle de Nantes. Les agglomérations de Laval et La Roche-sur-Yon affichent des proportions légèrement inférieures : autour de 18 %.



L'agence de développement économique de la Région des Pays de la Loire 7 Rue du Général de Bollardière 44200 Nantes <u>paysdelaloire-eco.fr</u>

